

L'expat au Maroc

Marché du travail : pour obtenir un contrat de travail, l'employeur doit demander à l'administration compétente l'autorisation d'embaucher un étranger et procéder à l'enregistrement du contrat auprès du ministère du Travail à Rabat. Tout employé signataire d'un contrat non visé par le Ministère doit refuser de débiter son activité sans se mettre en règle. Lorsque l'employé étranger obtient son contrat, il peut demander sa carte de résident auprès du Commissariat Central, Service des Étrangers de la ville de résidence. Cette démarche doit impérativement être réalisée dans les trois mois qui suivent l'arrivée au Maroc. Tout dépassement de séjour est passible d'une amende et d'une expulsion du territoire marocain.

Trouver un emploi

Marché du travail : pour obtenir un contrat de travail, l'employeur doit demander à l'administration compétente l'autorisation d'embaucher un étranger et procéder à l'enregistrement du contrat auprès du ministère du Travail à Rabat. Tout employé signataire d'un contrat non visé par le Ministère doit refuser de débiter son activité sans se mettre en règle. Lorsque l'employé étranger obtient son contrat, il peut demander sa carte de résident auprès du Commissariat Central, Service des Étrangers de la ville de résidence. Cette démarche doit impérativement être réalisée dans les trois mois qui suivent l'arrivée au Maroc. Tout dépassement de séjour est passible d'une amende et d'une expulsion du territoire marocain.

Secteurs porteurs : industrie, tourisme, commerce, agro-alimentaire

Régions dynamiques : Casablanca, la capitale économique, Rabat, la capitale administrative, Marrakech, Agadir, Fes et Tanger pour le tourisme, Kénitra, Mohammedia, le Souss

Méthodes de recrutement : relationnel, annonces presse, candidatures spontanées. Les recrutements peuvent se faire sur place avec une simple candidature

CV : comme en France

Salaires : le niveau est en général inférieur d'1/3 par rapport à

la France.

Principales entreprises : Office Chérifien du Pétrole, Régie des Tabacs, Shell, Royal Air Maroc, Afriquia, Crédit Immobilier et hôtelier, Banque Commerciale du Maroc, Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Banque Populaire, Consumar, ONA, Cellulose du Maroc, CMCP, Groupe Chaabi, Sucrieries du Maroc

Entreprises françaises implantées : Lafarge Coppée, Renault, Cellulose du Pin, GTR (Colas); Ciments du Maroc, Carnaud Maroc, Sogea, Sanofi, Berliet Maroc, Alcatel, Beghin.

Vivre au Maroc

Conditions de vie : Risques de vols d'objets à usage courants dans certaines grandes villes. Pas de problèmes d'approvisionnement, sauf en viande de porc. Possibilité de se nourrir à peu près comme en France

Santé : endémies : hépatite viral et typhoïde. Aucune vaccination obligatoire. Recommandées : typhoïde, poliomyélite, tétanos, BCG, coqueluche pour les enfants. Soins de qualité. Dans les cas graves, prévoir l'évacuation sur

la France parle biais d'un contrat d'assistance pour le rapatriement sanitaire. Attention à l'eau et à

la Bilharziose. Se protéger du soleil

N'hésitez pas à suivre les conseils de l'Institut Pasteur et à consulter le centre de vaccination de votre région (en France)

Protection sociale : convention de sécurité sociale

Fiscalité : De 14 à 46 % selon la tranche de revenus
Il existe une convention fiscale entre la France et le Maroc. Consultez-la !

Voyez aussi les les règles de la fiscalité d'un non-résident de France

Coût de la vie : alimentation : budget mensuel moyen de 3 000 dirhams - logement : appt de 3 pièces vides de 2 450 à 3 500 dirhams / mois à rabat, de 3 500 à 5 000 dirhams à Casablanca
Cliquez ici pour un tableau détaillé des prix.

Les établissements scolaires français au Maroc.

Les médias marocains de l'immobilier

En bref

Superficie : 710 850 km²

Climat : tempéré chaud. Hivers doux

Population : 25,6 M

Principales villes : Rabat (cap) : 768 000 hab - Casablanca :2,2 M hab. - Marrakech : 524 600 hab.

Monnaie : dirham (MAD). 1 FF = 1,63 dirham

Présence française : 29 113 Français vivent dans le pays. 1 812 à Agadir, 14 764 à Casablanca, 2 058 à Fes, 2 206 à Marrakech, 6 718 à Rabat, 1 555 à Tanger

Langue officielle : arabe

Religion : islam

Poids et mesures : système métrique

Décalage horaire : une heure de retard par rapport à Paris (hiver)

Carnet d'adresses

Ambassade du Maroc
5, rue le Tasse, 75016 Paris.
Tél.01 45 20 69 35

Ambassade de France
3, rue Sahnoun, B.P. 602, Agdal, Rabat.
Tél. : 00 212 768 97 00

Consulats :

Service de la Chancellerie,
Consulat Général de France à Tanger
2, Place de France, 90 000 TANGER
Adresse postale : BP 1281 Tanger
Adresse électronique : conulfra@iam.net.ma
Téléphone : (00 212 9) 93 20 39/40
Télécopie : (00 212 9) 93 89 84

Rabat

Consulat général 49 avenue Allal Ben Abdallah - BP 139 - 10000 Rabat

Tél : [212] (7) 703 824 - 701 934 - 709 638

Fax : [212] (7) 700 242

Casablanca

Consulat général Rue du Prince Moulay AbdallahBA - 15810 Casablanca principal

Tél : [212] (2) 489 300

Fax : [212] (2) 489 305

Fès

Consulat général Avenue Abou Obeida Ibn Jarrah- BP 2227

Tél : [212] (5) 62 55 47 (ou 48)

Fax : [212] (5) 65 35 71

Marrakech

Consulat général Dar Moulay Ali - 1 rue Ibn Khaldoun - BP 518

Tél : [212] (4) 441 748 - 441787 - 444 006

Fax : [212] (4) 440 153

Agadir

Consulat de France à Agadir - Bd Mohamed Cheikh Saadi 80000 Agadir

Tel (00 212 8) 84 08 23

(00 212 8) 84 08 26 - 84 27 78 - 84 86 97- 84 86 98

Télécopie (00 212 8) 84 23 30

E-mail : consulatfr.agadir@marocnet.net.ma

Adresse postale :Consulat de France à Agadir

Boîte postale 267

80000 Agadir (Maroc)

Source:

<http://www.webexpat.com/>